

AVIS D'INFORMATION

- Vu le Code de procédure pénale et notamment ses articles 254 et suivants,
- Vu le décret 75-281 du 21 avril 1975 portant création de la Cour d'Assises des Hauts-de-Seine à compter du 1^{er} juin 1975,
- Vu l'arrêté n° 2026-143 du 13 avril 2026 de Monsieur le Préfet des Hauts-de-Seine portant répartition des jurés près de la Cour d'Assises des Hauts-de-Seine et fixant à 14 le nombre des jurés titulaires pour la ville de Garches,



Il sera procédé publiquement au tirage au sort des jurés d'assises de la Ville de Garches le :

***Mardi 12 Mai 2026 à 09h00
en Mairie – Service Etat Civil***